

Rapport de la réunion du comité du 27 août 2026

Présents : Jean-Jacques FREY, Denise et Daniel GERRER, Antoine HARTMANN , Christiane et Roger KLINGER, Anne-Laure LICHTLE et Jeanne ASSANT qui nous a fait déguster *une figue rôtie farcie de fromage et pignons de pin avec pâté en croûte*,

Bilan estival: si personne au comité n'a fait de semaine cet été, on a quand même constaté un record d'affluence, un record de recettes, mais aussi un record de fatigue. L'été prochain nous proposerons de faire les semaines à 4, soit au moins 1 membre aguerri et 3 autres (membres ou pas) pour aider en accordant 4 gratuités. Il n'y aura pas de dortoir réservé au gardien (il s'installe et installe les passants où il veut). La numérotation des tables n'a pas été retenue, mais, comme pour les affichages, le membre de garde peut faire comme bon lui semble mais sans l'imposer aux suivants. Le paiement par virement est long et fastidieux pour tous : essayons de le réduire, mais surtout, l'émetteur doit noter le n° de la garde lors de son virement. Le gardien notera ses coordonnées sur une feuille à transmettre dans l'enveloppe de garde pour la trésorière: (le nom, l'adresse , le n°de téléphone et le mail). L'accueil de campings cars n'est autorisé qu'à nos membres. Si le camping est interdit, le bivouac (à pied, à cheval, en voiture) est autorisé (tente démontée pendant la journée).

Où en est l'eau? Cet été, l'abreuvoir à vaches n'avait qu'un filet d'eau (c'est une fuite depuis notre source, mais le niveau de notre source était plus bas que ce trop-plein). Le débit de la fontaine est réduit au minimum (goutte à goutte). Un moment elle s'est arrêtée : c'est que le tuyau d'arrivée de la source n'est plus plein. Donc on a un apport en eau faible mais une forte consommation. La réserve à la cave est donc entamée. Pour pallier une coupure d'eau, Antoine a monté une citerne de 1000 litres (il n'en reste que 500) à utiliser (avec un seau) pour les toilettes et le ménage tandis que Denise a acheté des bidons d'eau à utiliser pour la boisson et la cuisson *alors que Jeanne nous fait apprécier sa cuisson des lasagnes (sans fromage pour Roger) avec salade verte (sans cuisson)*.

Des matelas et des housses un membre a proposé d'acheter des nouveaux matelas. Ils doivent être homologués. Daniel en a trouvé chez « Terre de nuit » mousse et latex 212 € ou ressorts 210 € 16 cm et 260 € 18 cm. On en achète 2 (différents) pour essayer. Après lavage, on a vu que les draps-housses sont fragiles. Denise en a trouvé (difficilement) 70X190 en imprimé (pour que les taches soient moins visibles) à 90 € les 4 avec taies. Christine propose de les faire elle-même. Pascal (qui vendait des tissus) propose de fournir le tissu. On comparera les prix. Les nouveaux rideaux sont prêts. Christine propose d'acheter aussi de nouvelles tringles, mieux assorties pour 360 €. Accordé difficilement : seules les femmes ont voté pour. *Les hommes étaient préoccupés par le plateau de fromages (sauf Roger)*.

Travaux d'électricité : suite au constat de l'APAVE (qui reviendra le 16/10), le devis de BRUDER (qui a déjà travaillé pour la famille Kam) est de 10 000 € dont 2000 € pour la mise en conformité (le devis d'un autre électricien est de 5000 €), 1000 € pour les blocs de sécurité, 4500 € pour le triphasé et 2500 € pour le déplacement du compteur. ENEDIS nous demande en plus 500 € pour passer en triphasé et 2000 € pour déplacer le compteur Linky dans le refuge comme nous leur avons demandé. En effet, le compteur actuel n'est pas assez puissant et est situé à l'extérieur de la clôture près de l'éolienne. L'accord est donné pour ce devis, mais nous continuons à corriger des points (mettre des lampes type II) pour diminuer la facture finale, le

placement des blocs de sécurité devra être revu ainsi que leur alimentation pour qu'ils ne se déchargent plus à chaque fermeture du refuge. Le nouveau câble devrait passer dans le fourreau de l'ancien, sinon il faut refaire une tranchée. *Décision adoucie par une tarte aux figues et amandes effilées accompagnée de sa glace à la vanille.*

Sous : recettes en juin 2550€, en juillet 6700€ et en août 10700€ dépenses en juin 5500 € (avec achat d'une tondeuse) en juillet 1900€ et en août 5700€. Sur le CC nous avons 3700€ et sur le livret 72800€.

Eclairage couloir : le couloir de l'étage n'a aucun éclairage d'où ce bricolage actuel de lampe. Si le bloc sécurité est réparé il y aura suffisamment d'éclairage la nuit. Mais le jour ? Anne-Laure demande si la porte du grand dortoir sera également décorée (et donc éclairée ?) et celle de l'escalier pour indiquer la sortie ?

Le placo : il faudrait isoler du feu (1 h) le grenier (à côté des dortoirs) et fournir une attestation (APAVE). Le placo actuel (BA 13) est insuffisant. Il faut aussi isoler le plancher. Daniel verra cela avec le plaquiste.

L'escalier de secours : la demande de travaux, avec demande de dérogation pour l'encloisonnement de l'escalier intérieur, est faite. Après 5 mois sans réponse ce sera accordé. Un premier devis indique 15 000 €. D'autres devis sont en cours.

La cuisinière à bois : il faut d'abord une nouvelle cheminée. Un premier devis ancien de 3 500 € devra être révisé.

Le réfrigérateur : trop petit selon certains, dégradé pour d'autres. Un neuf, plus grand (600 L) pour 1600 € et 40 € de livraison nécessite de revoir la disposition de l'office. Sinon 400 L pour 1000 € (Bosch Siemens) ou 600 L pour 700 € (METRO) mais portes pleines. L'aspirateur bleu est aussi au bout du rouleau. On en rachète un.

La porte coulissante entre la cuisine et la séjour doit être enlevée. Mettre une porte battante c'est très gênant. Un rideau ? Car cette porte n'est fermée qu'occasionnellement pour chauffer rapidement la cuisine et dans ce cas cuisine et séjour ne formeraient qu'un local.

Assurance : la cabane à bois et le hangar ne sont pas assurés. Compter 100 € de plus. Il faut estimer le coût de remplacement de la caravane : 500 €, mais aussi du hangar : 8000 €, du stock de 20 stères de bois : 2000 €, des tables et chaises : 500 €, de la bétonnière, du barbecue, etc... : 0 €. Total 11 000 € à assurer. On a une franchise de 150 €. Mais c'est surtout par rapport à autrui que ces locaux doivent être assurés. Nous adapterons le nombre d'assurés : 9 pour le comité, 25 pour les sorties et voyages, 40 pour les journées de travail, 60 pour l'hébergement.

L'organisation des Journées de travail repas en commun de vendredi soir Denise, samedi midi Marie-Rose, samedi soir....., dimanche midi.....
Nous commanderons 15 stères de bois et ferons vider la fosse septique.

L'anniversaire du TCM J-Jacques propose un voyage dans le Colorado (alsacien).

Membres Aurélien PANO (sécateur d'or en 2018 en Champagne) et Céline MULLER (de Ruelisheim) souhaitent devenir membres.
Prochaine réunion chez Gisèle ... peut-être, le 8 ou le 9/10... peut-être. *Anne-Laure*